

Procès-verbal du conseil municipal du 11 septembre 2024

Présents : Sophie BERGER – Pascal BECOT – Freddy GRISON – Jocelyne BLANCHARD
Philippe BERNARD – Florence GARCIA – Cédric MOREAU – Pascal METAY – Joseph BILLAUD
Daniel GILBERT – Georges BOUILLAUD – Emmanuel BROIGNIEZ – Fabienne BROSSARD
Catherine DUBOIS – Michèle FROUIN – Bruno GODELOT – Murielle MATHE – Dominique PARADIS
Elodie RENOU

Absents excusés : Nicolas BADET donne pouvoir à Sophie BERGER, Cyril GUERIN donne pouvoir à Cédric MOREAU, Marie-Reine PETORIN donne pouvoir à Mickaël PETORIN

Absents : Olivier AUGER – Nicolas BIRE – Christian CHARRY – Denis CONTE – Claire COPRINI Willy FALLOURD – Séverine MARSAIS – Patrice VRIGNAUD

Secrétaire de séance : Jocelyne BLANCHARD

Lesquels forment une majorité des membres en exercice

La séance sera présidée par la 1^{ère} Adjointe, Madame Sophie BERGER, qui assure l'intérim pendant l'absence d'un Maire.

Ordre du jour :

I. FINANCES

1. Devis Voirie
2. Annulation du forfait ménage pour l'amicale des retraités Thouarsais-Bouildroux
3. Devis camion benne

II. AUTRES

1. Logo

III. QUESTIONS DIVERSES

1. FINANCES

1.1. 202409D001 – Devis Voirie

La 1^{ère} Adjointe informe le Conseil Municipal que 2 devis ont été établis par CHARRIER S., pour la création et l'entretien des fossés sur la commune de Cezais.

- Un devis concernant la Route des Fontaines et le Chemin du plan d'eau purge, pour : 13 482,00€
- Un devis concernant la Route de la Tournerie, Route de la Place, Route de la Rainerie vers la Dêmière, Chemin des 4 Poiriers, Route la Frouardière vers la Maisonnnette, Route de la Cressonnière, Route la Loge, Chemin des Wagons, Route des Perruches et Chemin des Rulières, pour : 24 999,00€

Entendu le rapport de présentation, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- **DE VALIDER les 2 devis comme ci-dessus**
- **D'AUTORISER la 1^{ère} adjointe à signer tout actes y afférent.**

Vote du Conseil Municipal : Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0 - Absent(s) lors du vote : 0

1.2. 202409D002 – Annulation du forfait ménage pour l'amicale des retraités de Thouarsais-Bouildroux

La 1^{ère} Adjointe rappelle qu'en début d'année nous avons reçu un courrier de l'amicale des retraités de Thouarsais-Bouildroux, nous informant que la diminution du nombre d'adhérents entraînait quelques difficultés financières.

En conséquence, l'amicale demande la suppression du forfait ménage lors des locations de la salle de Thouarsais-Bouildroux et s'engage en contrepartie à laisser les locaux propres. Ce forfait représente 30 €.

Entendu le rapport de présentation, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- **D'ENLEVER le forfait ménage pour l'association de l'amicale des retraités, ce qui représente 30€.**
- **D'AUTORISER la 1^{ère} adjointe à en informer l'association.**

Vote du Conseil Municipal : Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0 - Absent(s) lors du vote : 0

1.3. 202409D003 – Devis camion Benne

Pour le bon fonctionnement, des services techniques et afin de faciliter les déplacements de nos agents sur les 3 Communes, il est nécessaire d'acquérir un camion benne. Cet achat, a été budgété au Budget Prévisionnel 2024.

Lors de la réunion d'Adjointes du mardi 27 Août, les Adjointes ont validé le modèle du camion parmi 3 proposés.

Le choix s'est porté sur : Renault MASTER III BENNE (d'occasion)

Entendu le rapport de présentation, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- **DE VALIDER** le devis du garage La Chaize Automobiles, pour un montant de 24 500€ HT, soit 29 400€ TTC
- **D'AUTORISER** la 1^{ère} Adjointe à signer tout actes y afférent.

Vote du Conseil Municipal : Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0 - Absent(s) lors du vote : 0

2. AUTRES

2.1. 202409D004 – Choix du logo de la Commune nouvelle

La 1^{ère} adjointe, rappelle qu'en début d'année il a été proposé 3 choix de Logo pour la Commune nouvelle. Ce sont les premières propositions : il faut se prononcer pour l'un des modèles afin de le faire évoluer.

Les modèles sont les suivants :

1^{ère} version :



2^{ème} version :



À la suite d'une erreur dans le comptage des voix, cette décision est reportée au prochain Conseil Municipal.

Vote du Conseil Municipal : Pour : 23 - Contre : 0 - Abstention : 0 - Absent(s) lors du vote : 0

Séance levée à 21H15

La 1^{ère} Adjointe,
Sophie BERGER

Le secrétaire
Jocelyne BLANCHARD